

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 387

Artikel: Le choix du PDC
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES KIOSQUES

Le chiffre d'affaires émigre

Sous ce titre (*Der Umsatz wandert aus*) la revue « Werbung/Publicité 76 » a placé une photo parfaitement claire sur sa couverture de novembre, puisqu'on y voit des étrangers se préparant à quitter la Suisse en s'installant dans le train les ramenant dans leur pays.

— C'est à la publicité déloyale qu'a pensé « Die Tat » (285) à la veille des fêtes en rappelant les principales règles concernant la « loyauté dans la publicité » et en publiant l'adresse de la Commission fédérale chargée du sujet (Kappelergasse 14, 8022 Zurich, téléphone : (01) 27 40 11). La conclusion de « Die Tat » : « L'essentiel reste que le consommateur doit se comporter d'une manière critique. C'est sa meilleure protection contre le risque d'être trompé ».

— Cherchez la femme ! Les colonnes des journaux alémaniques publiant des lettres de lecteurs contiennent de nombreuses missives se rapportant aux questions qui ont le plus frappé l'opinion publique : l'arrestation du brigadier Jeanmaire, l'opération « Demokratisches Manifest » contre le Bureau Cincera et le livre de Jean Ziegler. Les « Luzerner Neueste Nachrichten » publiaient (284) la lettre d'une lectrice bernoise faisant remarquer que deux personnalités qui ont beaucoup fait parler d'elles (le brigadier et le conseiller national) ont épousé des étrangères, ce qui explique leur attitude. Voilà donc une descendante de Gertrude Stauffacher qui monte en premières lignes !

— Zurich a créé une boîte aux lettres qui permet d'écrire aux autorités communales et d'obtenir une réponse dans la feuille d'avis officiels « Tagblatt der Stadt Zürich » distribuée à tous les ménages. Cette chronique hebdomadaire publie les questions ne nécessitant pas une longue réponse (dans le cas contraire, la réponse est donnée directement à l'interpellateur).

— Toujours à Zurich, le premier numéro de « Blick Zürich » a paru le 1er décembre selon le programme. Une comparaison des deux éditions, la suisse et la zurichoise, laisse apparaître des différences importantes entre les deux éditions.

Sur le plan rédactionnel, le pari devrait être tenu : on fait la part belle aux événements locaux, ce qui n'était pas possible dans un journal s'adressant à toute la Suisse alémanique. Sur le plan financier, le prochain contrôle du tirage de « Blick » indiquera si la formule est viable.

— Intéressante information dans « Construire » (48) où Claude Monnier, rédacteur en chef du « Journal de Genève » annonce que ce journal va

L'avenir ne s'annonce, dans la presse, pas sombre pour tout le monde ! Voyez Carl Holliger (« Les riches et les super-riches en Suisse »)... Lui et ses partenaires publieront bientôt une revue des questions militaires en trois éditions séparées, anglais, français et allemand. Son nom : « Armada ». Les destinataires : des ministres et secrétaires d'Etat, des parlementaires et principalement les membres des commissions militaires, des officiers supérieurs, des milieux de la finance et de l'économie, etc. Le tirage prévu : 30 000 exemplaires. Le coût d'une page d'annonces : 5400 fr.

financer par des appuis extérieurs, en provenance des milieux de l'économie suisse, un plan de développement. Il rappelle aussi que la « Gazette de Lausanne » est affirmée depuis quelques mois au « Journal ».

— Dans le numéro du week-end du « Tages Anzeiger », Jakob Keller et Marcel Schwander se livrent à un bilan de la « paix du travail », un peu moins de quarante ans après son apparition dans notre pays (19 juillet 1937, première « entente » de ce genre dans la métallurgie helvétique). A l'appui de leur bilan, un bref rappel commenté des trois grèves importantes qui ont secoué la Romandie, Bulova, Matisa et Dubied.

Dans un bref diagnostic, M. Schwander explique pourquoi ces événements ont eu lieu de ce côté-ci de la Sarine alors qu'ils étaient épargnés (au moins dans une même dimension) aux patrons suisses allemands; c'est que les mouvements ouvriers ont des traditions différentes ici et là : une tendance (disciplinée) au socialisme d'Etat dans la partie alémanique, une tendance au socialisme libertaire en Suisse romande. Ce qui n'empêche pas du reste que, selon l'auteur de l'article, l'« avant-garde » romande pose des problèmes de dimensions helvétiques: « A nouveaux problèmes, nouvelles solutions ».

FRIBOURG

Le choix du PDC

Le Parti démocrate-chrétien et ses troupes ont donc choisi l'« allié » minoritaire qui leur convenait le mieux : les candidats radicaux passent de justesse devant les deux « sortants » socialistes. A tout prendre, les responsabilités seront de cette façon clairement établies à la fin du mandat de la nouvelle équipe gouvernementale !

Il reste qu'il faudra expliquer par quel détour les « têtes » du PDC sont reconduites dans leurs hautes fonctions alors qu'elles ont subi affront sur affront devant le peuple ces dernières années sur des projets de loi, notamment.

Il reste que, sur le plan parlementaire, la lutte sera difficile pour les troupes socialistes, plus isolées que jamais.

Il reste que cet effacement des deux magistrats socialistes fribourgeois laisse un vide sur le plan suisse romand où la gauche enregistre ainsi un échec qui devrait être passager.

Il reste que les explications de l'attitude du corps médical (cf. DP 386) à l'égard du socialiste Denis Clerc devront être claires, si l'on ne veut pas que s'installe un malaise profond, dont les répercussions pourraient compromettre également l'action du présent exécutif.